



**CREDIT AGRICOLE
PROVENCE COTE D'AZUR**



Ce document est imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement. IMPRIM'VERT®

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN

Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE 19106	00011	43641551350	49
IBAN ETRANGER	FR76 1910 6000 1143 6415 5135 049	BIC	AGRIFRPP891

Domiciliation

CA FAYENCE (00011) **Nom et adresse du titulaire**
ASSOC. OLEIC. PAYS DE FAYENCE
AOPF

Tél: 3225
MAIRIE DE CALLIAN
83440 CALLIAN

FILVERT :
0 000 00 32 25 *

INTERNET :
www.ca-pca.fr *

INTERNET MOBILE :
ca-mobile.com *

Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutual Provence Côte d'Azur société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est à DRAGUIGNAN - Les Négadis - Avenue Paul Arène - Bp 78 - 83002 DRAGUIGNAN Cedex et la Direction Générale est à Saint Laurent du Var 111 Av. Emile Dechame BP250 - 06708 Saint Laurent du Var Cedex - 415 176 072 RCS Draguignan - code APE 6419 Z
Société de courtage d'assurances, immatriculée sous le n° 07 005 753 au Registre de TORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances)
Téléphone 04 94 84 40 40 - Télécopie 04 94 84 43 14 - Télax 870082

* Frais de communication facturés par votre opérateur télécom

**ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS**



D.I.L.A.
CN°Publication
JOAFE, OU=0002
1300091860011, OU=Direct-
ion Information Légale
Administrative, O=Gouv C=FR
75015 Paris
2014-10-02 11:57:14

**DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE**
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial....01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 1584 - page 4783

83 - Var

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Draguignan.

ASSOCIATION DES OLEICULTEURS DU PAYS DE FAYENCE (AOPF).

Objet : la remise en valeur et en production des oliviers engagés par les adhérents et la cueillette et la pression de leurs olives ; la remise en valeur et en production comprend les tâches suivantes : débroussailler les parcelles oléicoles et les entretenir, tailler des arbres et gérer les rémanents, les traiter (phytosanitaire par agent agricole diplômé), travailler le sol au pied des oliviers engagés, si nécessaire les fertiliser, cueillir les olives, les apporter au moulin le plus proche, remettre l'huile produite à chaque propriétaire. l'aopf peut prendre en charge toutes les opérations susceptibles de concourir de manière directe ou indirecte à la réalisation de cet objet, notamment des sessions de formation (traitements raisonnés, adaptation au changement climatique...), en lien avec la chambre d'agriculture du var, l'afidol ou toute autre association aux buts analogues. sur demande, l'association pourra éventuellement planter des oliviers, et réhabiliter des murs en pierres ; l'association entretient de ce fait le patrimoine agricole, culturel et paysager du pays de Fayence, et peut effectuer toute autre action dans ce but ; ultérieurement, l'association pourra aider ses adhérents à s'adapter au changement climatique en cours.

Siège social : mairie, 83440 Callian.

Date de la déclaration : 23 septembre 2014.

bilan 2015	
en caisse 01 01 2015	1823,91
excédent 2015	676,12
en caisse 31 12 2015	2500,03

Bilan certifié sincère
& véritable

Le président de l'
AOPF



Jean Gault

28 I 16